

Séance extraordinaire
du 30 mars 1959.

Le trente mars mil neuf cent cinquante neuf, à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, sous la Présidence de M^r Cellary Émile, Maire.

Présents: M^rs Cellary, Ferret, Viollet, Faure, Philippeau, Anoumier, Mazire, Borderon, De Luremair, Demouailles.

Absent: M^r Bauchet.

Secrétaire de séance: M^r Borderon.

Demande de subvention
au titre des écoles d'habitations

M^r le Président expose au Conseil Municipal le programme établi en accord avec M^r l'Inspecteur Primaire:

Programme des
travaux

Justification du projet:

- l'insuffisance des sanitaires à l'école et la possibilité de réaliser une adduction d'eau à main d'oeuvres frais.
- la nécessité de procéder à la réfection des deux salles de classe et de la cuisine du ménage d'instituteurs.

Programme des travaux.

1. aménagement d'une salle d'eau de 4^m sur 2^m 5 dans un ancien préau. Pose d'un lavabo collectif à 3 jets.

2. réalisation d'une adduction d'eau à partir d'un puits. L'eau sera amenée: dans la salle d'eau dans le logement de l'instituteur.

3. réfection des deux salles de classe:

- plafonnage en briques de la classe des grands
- peinture à l'huile des deux salles de classe.

4. réfection de la cuisine de l'appartement (enduits et peinture)

Le devis particulier et estimatif des travaux établi par M^r l'Ingénieur T P E de Villiers Savillette, et se montant à 920.000 francs, étant présenté au Conseil Municipal.

Celui-ci, à l'unanimité approuve ce projet,

et sollicite une subvention maximum de la Caisse Départementale Scolaire pour ces travaux, au titre des Communes d'habitations.

La part restant à la charge de la commune sera financée par le Budget communal.

Fait et délibéré en Maire, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

~~Asoua~~ ~~F. Aouary~~ ~~Fery~~
~~Deprevent~~ ~~Fauré~~ ~~Huppé~~ ~~E. J.~~